

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Hommages : le corps diplomatique salue la mémoire d'un "diplomate engagé"



L'ambassadeur de Chine au Gabon, Li Jinjin, lors de la signature du livre de condoléances

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AU lendemain du décès du ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, les diplomates en poste dans notre pays et quelques personnalités étrangères ont procédé hier, à la signature du Livre de condoléances ouvert à cet effet. Tour à tour, ces hommes et femmes de la diplomatie, ont exprimé par écrit, les pensées pieuses à l'endroit du disparu. "C'est un moment très douloureux. Nous sommes très attristés par ce décès. C'était un grand ami de la Chine, un ami personnel et un grand-frère. Les mots ne suffisent pas pour exprimer ce profond chagrin", a déclaré l'ambassadeur de Chine au Gabon, Li Jinjin. De son côté, l'ambassadeur de Turquie, Nilüfer Erdem Kaygisiz, n'a pas caché son émotion. "Nous sommes choqués, nous n'arrivons pas à croire ce qui se passe. C'était un grand homme politique, un grand homme d'État, un grand diplomate et un ami de la Turquie. Nous partageons cette profonde tristesse, et nous avons présenté nos condoléances à l'ensemble du peuple gabonais". Grande amie du défunt, la

ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Sylvie Temon Baipo Marcka, qui a fait le déplacement de Libreville, a reconnu la perte d'un homme d'État. "C'est brutal, c'est choquant, je ne trouve pas les mots. Je me devais d'être là pour rendre hommage à Moussa qui était un frère. Je garde le souvenir

d'un homme professionnel, très pointu, et très sympathique. Je me souviens de nos réunions lors des sommets et des colloques". Il faut par ailleurs souligner que pour le temps des obsèques, les deux ministres délégués aux Affaires étrangères ont obtenu une trêve de la part des syndicalistes.

La compassion des autorités saoudiennes au chef de l'Etat

H.N.M
Libreville/Gabon

DANS une correspondance adressée au président de la République, Ali Bongo Ondimba, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, a adressé ses condoléances suite au décès du ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo. Dans son message, le roi a tenu à présenter ses condoléances. "J'ai appris la nouvelle du décès de Monsieur Michael Moussa Adamou, ministre des Affaires étrangères de la République gabonaise, et j'adresse à Votre Excellence et à la famille du décédé mes sincères condoléances". De son côté, Son Altesse Royale, le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud,



Le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud.

Prince héritier et président du Conseil des ministres, a également adressé un message de condoléances au chef de l'Etat gabonais. "J'ai reçu la nouvelle du décès de Monsieur Michael Moussa Adamou, ministre des Affaires étrangères de la République gabonaise, et j'exprime à Votre Excellence et à la famille du défunt mes sincères condoléances".

Tribune des partis politiques Énième coup bas !

LE célèbre adage "à beau chasser le naturel, il revient au galop" se confirme avec le premier coin enfoncé par le président de la PG 41, Me Louis-Gaston Mayila – par ailleurs leader de l'Union pour la nouvelle République (UPNR) — dans la cohésion de la "plateforme alternance 2023" (PA 2023). De façon unilatérale, le "natif de Yombi" aurait, à en croire ses pairs de l'opposition, foulé au pied le "pacte d'engagement et de confiance" signé par les membres de la "PA 2023" ; en faisant parvenir sans aucun consensus préalable les noms des représentants devant figurer dans la commission ad hoc chargée d'examiner les candidatures au poste de président du Centre gabonais des élections (CGE). Un acte perçu par ses pairs comme un énième "acte de roublardise". D'où l'injonction à peine voilée de Paulette Missambo de l'Union nationale (UN) dans un premier temps, suivie de la mise en garde de l'écurie "Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa reconstruction" (RÉAGIR). En avocat fin et expérimenté, l'ancien ministre sous feu Omar Bongo Ondimba n'a pas manqué de se trouver

des excuses voire des circonstances atténuantes pour reprendre le jargon juridique. Des explications pour ainsi dire fallacieuses. Si tant est que son intention ne consistait pas à mettre à mal la cohésion d'ensemble et le consensus, pourquoi n'a-t-il pas porté le débat au sein de la "PA 2023" dont il est pourtant membre (bien que chapeautant un regroupement politique) ? Difficile de croire qu'un leader politique de son acabit aurait oublié que l'unité, tant recherchée par l'opposition, est souvent fragilisée par les intérêts personnels. Dans tous les cas, cette bourde ou coup savamment calculé du chef de file de l'UPNR ne surprend pas les observateurs de la sphère politique, surtout les moins jeunes. D'autant que l'homme s'est trop souvent illustré par ses multiples allers-retours entre la majorité et l'opposition au gré de ses intérêts. En définitive, cet acte de la tête de proue de la PG 41 risque de ne pas être sans conséquence sur l'harmonie des acteurs de la "PA 2023".

Yannick Franz IGOHO